

Chapô 2024 B13

Rentrée scolaire sous les auspices d'une démocratie aux abois.

Nous regroupons sous cet intitulé un ensemble d'articles parus sur le site du *Café pépagogique* et rédigés par les hommes et les femmes de l'art exerçant leur métier d'enseignant(e) ou de chercheur(e) en politique éducative ; Le rédacteur en chef nous a autorisé à les reproduire afin de les représenter sur ce site. Nous l'en remercions vivement.

Les visiteurs pourront consulter directement quatre articles dévolus aux problèmes de rentrée scolaire et d'éducation **en cliquant ici**

1.La ministre démissionnaire maintient son cap

par

Djéhanne Ganni, Café pédagogique, 28 août 2024

URL : <https://cafepedagogique.net/2024/08/28/la-ministre-demissionnaire-maintient-son-cap/>

La ministre démissionnaire se veut rassurante : « *la rentrée est prête* » lance-t-elle mardi 27 août lors de sa conférence de presse. Elle est d'ailleurs également volontaire à rester

Rue de Grenelle même si « on n'est jamais candidat à un poste ministériel. Mais si vous me demandez si j'ai envie de continuer, la réponse est oui » dit-elle. Elle déclare que « le rôle d'un ministre est d'assurer jusqu'au bout la mission qui lui a été confiée, y compris quand il expédie les affaires courantes ». La ministre démissionnaire a ensuite présenté la feuille de route de l'année scolaire 2024-2025.

« Des groupes de besoin » mis en place à la rentrée en 6^e et 5^e

Cette rentrée, c'est au tour du collège d'être au cœur de la tourmente. Malgré la forte mobilisation qu'elle a unanimement suscitée, la réforme du choc des savoirs sera mise en œuvre dans les classes de 6^e et de 5^e. La ministre a confirmé que « les groupes de besoin » en maths et français seront bel et bien mis en place. Elle précise « avec pragmatisme et souplesse ». Et Nicole Belloubet pèse ses mots, certainement aussi par « pragmatisme et souplesse » face aux résistances du terrain et les difficultés concrètes de sa mise en œuvre. Si elle semble prendre aussi ses distances avec la terminologie de Gabriel Attal qui parlait de « groupe de niveaux », elle ne remet pas en question l'esprit de la réforme ni sa mise en œuvre. Cette réforme est pourtant largement controversée et rejetée par les personnels, les syndicats comme par les résultats de la recherche. Établir des groupes de niveaux ne favorise ni la mixité ni la réussite scolaire, des objectifs et enjeux pourtant portés par le ministère.

La ministre démissionnaire annonce également l'expérimentation de la suppression du téléphone portable

dans 200 collèges, mesure qui pourrait être généralisée à la rentrée 2025.

Une politique dans la continuité pour le lycée

« Le lycée ne connaîtra pas de réforme majeure car il a trouvé son rythme de croisière » déclare la ministre démissionnaire. La rentrée 2024 se fera donc dans la continuité de 2017 avec l'application des réformes macronistes : réforme du lycée et du bac, mise en place de Parcoursup, stage de seconde. Elle n'a d'ailleurs pas mentionné Parcoursup, ni le SNU. La politique de Belloubet pour le lycée entérine donc les réformes précédentes. Elle évoque l'orientation genrée et le *« véritable défi à motiver et orienter plus d'élèves et notamment les filles vers les enseignements scientifiques »*. Les spécialités du lycée n'ont pas mis fin aux inégalités de genre ou sociaux d'un système scolaire inégalitaire.

Comme le lycée général, la voie professionnelle a été réformée les années précédentes. Cette rentrée, là encore, entérine l'existant et parachève les réformes. La ministre annonce que la carte des formations en lien avec les branches professionnelles et les Régions est en cours de finalisation.

« Des évaluations généralisées en primaire », des nouveaux programmes

Au lendemain de l'annonce de trois syndicats du 1^{er} degré - SNUipp, SUD éducation, CGT éducation- d'une journée de grève contre les évaluations, la ministre démissionnaire

réaffirme que les évaluations seront généralisées dans toutes les classes de primaire. Les élèves de CE2 et CM2, comme ceux des autres niveaux, passeront donc des évaluations nationales malgré l'opposition du terrain. Les programmes de français et de mathématiques en cycle 1 et 2 ont été réécrits « *pour être plus clairs détaillés et lisibles* ». Ils pourraient entrer en vigueur à la rentrée 2025.

Des dossiers suspendus ou (pré)avis d'échecs : prépa Seconde, uniforme, cours d'empathie, formation des enseignants

Si la prépa seconde est une nouveauté de la rentrée 2024, la question de son maintien se posera vraisemblablement. Cette mesure annoncée par Gabriel Attal compte près de 1000 élèves. Pour rappel, l'inscription en prépa seconde est sur la base du volontariat des élèves et des familles. Comme pour la prépa-Seconde, la question de l'uniforme est un échec : près de 90 sur 50 000 établissements dont 70 écoles - se sont lancés dans cette expérimentation. Quand la ministre est interrogée sur les cours d'empathie, elle répond avec détachement : « *on a distribué un kit, je crois* ».

Une autre annonce de Gabriel Attal n'est plus d'actualité : le brevet ne devrait pas être une condition du passage au lycée en 2025, « *le décret étant gelé à ce stade* ». Les modalités d'évaluation du contrôle continu du brevet devraient évoluer : « *le nouveau brevet se dessine et les nouvelles modalités d'évaluation de la session 2025 ont été prévues* » : *il s'agit de faire passer le contrôle continu à 40 % de la note contre 50 % aujourd'hui « pour augmenter la part donnée aux épreuves de fin d'année ».*

Dans les dossiers suspendus, la réforme de la formation initiale des enseignants a été également gelée. Cette proposition avait aussi suscité de larges controverses auprès des syndicats comme des universités.

Pour un budget de l'Éducation nationale « a minima sanctuarisé »

Si la ministre a pris ses distances avec ses prédécesseurs, elle marque aussi une distance avec le gouvernement en critiquant un « budget, qui à cet instant ne répond pas, de mon point de vue, à l'ensemble de nos besoins, n'est pas encore abouti ». Pour elle, « les plafonds qui ont été adressés à notre ministère nous contraindraient à une particulière rigueur budgétaire, notamment quand on connaît l'incidence d'un certain nombre de mesures ». La ministre en sursis dit considérer « que la cohérence voudrait que le budget de l'Éducation nationale soit a minima sanctuarisé. Le prochain gouvernement devra y être très attentif s'il souhaite maintenir une réelle ambition pour cette priorité nationale ».

Dans un véritable exercice d'équilibriste, la ministre démissionnaire maintient le cap politique « avec pragmatisme et souplesse ». Car il y a aussi les sujets et mesures dont la ministre démissionnaire ne parle pas ou peu : la revalorisation des salaires, les remèdes à la mixité sociale et scolaire, à l'attractivité du métier et au manque de professeurs malgré l'affirmation de près de « l'objectif de couverture à 100% des besoins en enseignants ». Les prochaines semaines nous le confirmeront... ou pas.

2. Une rentrée des professeurs sous le signe du choc du pouvoir

par

Djéhanne Gani, Café pédagogique, 2 septembre 2024

URL. <https://cafepedagogique.net/2024/09/02/lecole-publique-et-le-choc-du-pouvoir/>

Cette rentrée est une rentrée sous le choc du pouvoir pour les personnels de l'Éducation nationale. C'est un choc du pouvoir pour celles et ceux qui vont devoir appliquer une réforme du collège qui va souvent à l'encontre de leurs valeurs et du sens de l'Histoire. [La réforme du choc des savoirs](#), c'est le choc d'un pouvoir qui impose des réformes, sans aucune concertation avec les professionnels, les familles ou encore les organisations syndicales. Cette rentrée est un choc du pouvoir pour des personnels de plus en plus en quête de sens et en soif de reconnaissance.

Une énième réforme mise en œuvre sans concertation ni adhésion du terrain

Des réformes, des annonces, des polémiques, qu'attendre de cette 8^e rentrée d'un gouvernement Macron ? Cette rentrée ouvre une année scolaire qui va mettre en œuvre une énième

réforme non concertée, non discutée, non souhaitée par les équipes éducatives. La réforme du choc des savoirs est une réforme rejetée sur le terrain mais aussi critiquée par les chercheurs, que le gouvernement demande de mettre en œuvre à ses personnels.

Est-il nécessaire de souligner, sans s'attirer le reproche de raviver « la guerre scolaire » que les écoles privées sous contrat, pourtant financées à $\frac{3}{4}$ par l'État n'appliqueront pas la réforme. Ainsi, c'est encore une injustice au détriment de l'école publique, qui accueille tous les enfants de la République, sans sélection et davantage d'enfants issus de familles défavorisées.

Cette réforme est une attaque supplémentaire contre l'École publique, même si là aussi les mises en œuvre s'annoncent à géométrie variable sur le terrain.

A quand une réforme démocratique, à quand un changement de méthode et de vision ?

Un souhait : que l'École soit celle de nous toutes et tous, citoyens et personnels engagé.es en première ligne, et pour qu'elle le soit, il serait temps que les penseurs de la politique éducative, que le Ministère opère une révolution copernicienne. Il serait temps que la méthode de gouvernance et de prise de décision change. Car la verticalité du pouvoir, d'une décision unilatérale génère perte de sens, mal-être et souffrance professionnelle. Le choc d'attractivité dont le métier de professeur.e ou plus

largement des métiers de l'éducation doit prendre en compte cette dimension du sens du travail, considérer réellement les compétences professionnelles de ses acteurs qui ne doivent pas être réduits à des exécutants (à qui l'on dicte une méthode labellisée, impose des réformes pédagogique). Mais pour cela, encore faudrait-il réunir deux conditions : **une formation initiale et continue soutenue et une revalorisation des salaires**. Aujourd'hui en France, les formations sont insuffisantes - et les placer sur des temps hors-scolaire ne les rendront pas plus attractives - et les salaires -inférieurs à la moyenne des pays européens- avec l'inflation provoquent un déclassement social des professeur.es.

Sans améliorer ces deux points, nul doute que l'École reste sous le choc d'un pouvoir, déconnecté des réalités et de ses besoins, urgents comme nécessaires.

3.SNES-FSU : « On est entrain de basculer vers l' Ecole du tri social »

par

Djéhanne Gani, Café pédagogique, 2 septembre 2024

URL. <https://cafepedagogique.net/2024/08/30/snes-fsu-on-est-en-train-de-basculer-vers-l-ecole-du-tri-social/>

Jeudi 29 août 2024, Sophie Vénétitay, Gwénaél Le Paih, Emmanuel Séchet ont tenu la conférence de presse du SNES-FSU. Celle-ci a lieu deux jours après celle de la ministre démissionnaire dont ils dénoncent l'«hypocrisie»

de celle qui n'a « aucune légitimité à faire des annonces et décider pour l'Éducation nationale ». La secrétaire générale Sophie Vénéitay parle de l'« échec cinglant » « d'une politique éducative qui aujourd'hui n'a plus lieu d'être car elle a été désavouée dans les urnes ».

« Il n'y aura pas un professeur devant chaque classe à la rentrée »

Sophie Vénéitay déclare : « on sait qu'il n'y aura pas un professeur devant chaque classe à la rentrée » ni « tout au long de l'année ». Elle rappelle le chiffre de 1242 postes non pourvus aux concours de recrutement. Environ 16% des postes en moyenne qui sont non pourvus. Pour le SNES-FSU, la crise du recrutement qui s'enracine est une « menace de continuité du Service public ». Elle déclare : « on est dans une sorte de bricolage institutionnalisé » et souligne l'échec des rentrées préparées par le président Macron. Entre 2018 et 2023 « à la rentrée, il manque de plus en plus de professeurs et de plus en plus longtemps puisque la durée moyenne d'un poste (...) est de près de 28 jours ». Les concours de recrutement en mathématiques et français étant déficitaires, le syndicat alerte : « il n'y aura certainement pas de professeurs de français et de mathématiques devant chaque groupe quand ils existeront ». Le syndicat portera auprès des parlementaires « un travail sur une loi de programmation pluriannuelle de recrutement et une loi de programmation pluriannuelle sur les salaires » pour réparer l'Éducation nationale.

L'échec de l' « arnaque » du Pacte

La « politique (éducative d'Emmanuel Macron) est un échec, à l'image du Pacte » lance-t-elle. 76% des professeurs du public n'ont pas signé le Pacte, qu'elle qualifie d' « arnaque ». Les déclarations politiques relatives à la mesure-phare du RCD (Remplacement de Courte Durée) du Pacte relèvent pour elle d'un affichage politique, davantage « occupation des élèves » que « des actes pédagogiques » : en résumé, cette mesure est « pédagogiquement insuffisante pour les élèves comme pour les enseignants ».

« On demandera l'abandon du Choc des savoirs »

La Secrétaire générale du SNES-FSU veut donner une note d'espoir à cette conférence de presse. Elle relève que la réforme du choc des savoirs qui va se mettre en place n'est pas la réforme voulue par Gabriel Attal en septembre 2023 car « la profession s'est largement mobilisée contre certains dispositifs ». Beaucoup de collèges - ne mettront pas en œuvre des groupes de niveaux. Le SNES-FSU lancera une enquête, se disant « vigilant à la désorganisation dans les établissements » et cite à titre d'exemple la question des alignements dans l'emploi du temps. Pour le syndicat, le DNB ne doit pas devenir « une barrière » pour l'accès au lycée. Autre mesure et -échec- de la réforme du choc des savoirs, les classes Prépa Seconde ne font pas le plein, affirme le SNES, comme l'a d'ailleurs dit la ministre.

« L'École est à un point de bascule »

La Secrétaire générale du SNES-FSU le répète, pour elle : « L'École est à un point de bascule » et « on est en train de basculer vers un autre modèle que celui de l'École de la

République ». Elle dénonce le modèle « **de l'École du tri social** » et le rôle de l'enseignement privé dans le séparatisme. Elle martèle et met en garde : « *on bascule sur un autre modèle que l'école publique* ». Pour elle, le modèle qui vient - ou qui est déjà en place - pose la question de la mixité comme des contenus enseignés. Elle illustre son propos sur les programmes d'EMC qui tendent vers « un savoir se comporter » au détriment de l'apprentissage de l'esprit critique. Elle dénonce une vision libérale de l'éducation et la volonté de contrôle.

« Il y a un impératif, c'est faire réussir nos élèves »

Le syndicat SNES-FSU parle d'une profession maltraitée et des effets des « *avalanches de réformes* » : les démissions comme « *le repli sur soi* » en sont des indicateurs. Pour le syndicat, il y a urgence : « *les collègues vont finir par lâcher* ». Elle évoque les questions des professeurs sur le sens de leur métier : « *que devient mon métier ? que suis-je en train de faire ?* » La Secrétaire générale du SNES-FSU décrit « **un système tenu à bout de bras par des personnels à bout de souffle** ».

Les urgences sont nombreuses, pour le SNES-FSU « *il n'y a plus de temps à perdre* ». « *Sophie Vénéritay appelle à rompre avec les politiques qui visent à trier les élèves. Il faut nous permettre de faire notre travail comme on sait le faire car on connaît nos élèves et qu'on sait le faire. Il faut arrêter avec cet empilement de réformes qui a épuisé les personnels* ». Pour elle, « *il y a un impératif, c'est faire réussir nos élèves* ».

4.Philippe Meirieu : « Il faudrait aujourd'hui une vraie Convention Citoyenne sur l'Education »

Propos recueillis par

Djéhanne Gani, Café pédagogique, 26 août 2024

URL : cafepedagogique.net/2024/08/26/philippe-meirieu-il-faudrait-aujourd'hui-une-vraie-convention-citoyenne-sur-leducation/

Pour la rentrée, si nous choisissons Les Lumières et non la régression pour l'École ? C'est la proposition de Philippe Meirieu dans un ouvrage qui vient de paraître.. Une rentrée sans polémique inutile sur l'abaya mais avec une vision pour l'École, en somme. « Éducation : rallumons les Lumières ! » : voilà le livre que signe le spécialiste d'éducation et de pédagogie. Un titre qui prend la forme d'un cri de colère mais aussi d'espoir. Tout son texte est un appel à la raison et à la responsabilité collective comme individuelle, une exhortation destinée à tous les citoyens. Philippe Meirieu répond aux questions du Café pédagogique pour mettre en lumière quelques enjeux de son livre.

« Éducation : rallumons les Lumières » ! Ce titre fait référence à l'histoire pour éclairer l'actualité. Pourriez-vous nous éclairer sur ce choix ?

Cette démarche s'est imposée à moi : depuis plusieurs années, je vois monter de toutes parts une référence convenue à la « France des Lumières » et, simultanément (j'allais dire « en même temps » !), je constate un abandon dramatique de ce qui constitue pour moi **le message fondamental des Lumières : l'éducabilité de toutes et tous, la confiance dans le fait que chaque être humain peut « faire usage de sa raison »**, la recherche obstinée de tout ce qui éveille chacun et chacune à la liberté et à la solidarité. On ne cesse de proclamer que « l'éducation est la mère de toutes les batailles » tout en choisissant systématiquement la sanction et la répression plutôt que la prévention, la sélection et l'exclusion plutôt que l'accompagnement et le soin. On privilégie les « bonnes vieilles méthodes » pour « ramener l'ordre » quand il faudrait prendre la mesure des défis d'aujourd'hui et proposer un vrai projet éducatif qui permette de « faire société ». Et quand je dis « éducatif », je ne parle pas seulement de l'école : certes les récentes mesures répressives imposées à l'école (exclusions, orientations précoces, groupes de niveau, etc.) sont catastrophiques, mais on trouve la même orientation dans la protection de l'enfance, la psychiatrie, le traitement des problèmes de nos banlieues... mais aussi l'immigration ou le chômage. Dans tous ces domaines, la droite qui ose se prétendre encore « humaniste » rejoint de plus en plus les propositions de l'extrême droite.

N'est-ce pas contradictoire après une séquence électorale où la droite et le centre se sont positionnés comme des remparts contre l'extrême droite ?

Ce positionnement électoral ne doit pas nous aveugler. En réalité, il y a bien une évolution politique de la droite vers les positions traditionnelles de l'extrême droite. Certes, certains, à droite, continuent à pointer ses origines honteuses, mais l'immense majorité de la droite a aujourd'hui adopté un logiciel d'extrême droite, fondé sur une vision fondamentalement autoritaire et sécuritaire de la société.

Cette évolution idéologique, qui se fait sous le signe du « bon sens », scelle une sorte de victoire culturelle de la pensée réactionnaire et de son présupposé, le pessimisme anthropologique que la Révolution française et la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen avaient voulu renverser. On agit, en fait, comme si les humains, marqués définitivement par le péché originel, étaient mus de manière inéluctable par leurs mauvais instincts et condamnés à n'être dirigés que par la violence ou l'emprise, la peur ou la domination. On raille les « bons sentiments » de celles et ceux qui travaillent au quotidien pour une prévention authentique. On prétend « rétablir l'autorité » mais, en réalité, on ne gouverne qu'à la punition. **Alors que la fidélité aux Lumières devrait nous faire rechercher sans cesse les conditions qui permettent aux personnes de s'amender et de se dépasser, d'imaginer les sanctions qui intègrent ceux et celles qui, par leur faute, se sont exclus du collectif. Mais on préfère ridiculiser systématiquement tout**

ce qui serait susceptible d'« ennoblir » les personnes, comme disait Pestalozzi, au profit du « tout répressif ».

Ne risquez-vous pas, en disant cela, d'apparaître comme un naïf idéaliste ?

Le procès en idéalisme est une vieille histoire. C'est le reproche permanent que la droite et de l'extrême droite font à tous ceux et toutes celles qui menacent le « désordre établi ». C'est l'alibi du fatalisme et le moyen de maintenir en place les rapports de domination. En réalité, parier sur l'éducation, ce n'est pas renoncer... tout au contraire ! C'est choisir la voie de l'avenir. C'est s'attaquer aux causes des comportements déviants plutôt que de les traquer en ignorant les injustices sur lesquelles ils prospèrent. C'est chercher sans cesse les moyens de faire progresser chacun et chacune au lieu d'étiqueter les individus et les enfermer dans des processus d'essentialisation définitive. C'est croire en l'intelligence collective et se donner les moyens de la faire émerger, à l'école comme « tout au long de la vie ». C'est soutenir toutes les initiatives citoyennes, bien plus fraternelles que les politiques publiques qu'on nous impose aujourd'hui.

Tout ceci est facile à dire, peut-on vous répondre. Mais il y a des réalités qu'on ne peut ignorer : beaucoup de familles ont peur de la mixité sociale et scolaire, beaucoup de Françaises et Français veulent la sécurité qu'ils opposeraient au laxisme ... Que leur dites-vous?

La question est : faut-il satisfaire la demande immédiate des Français... ou travailler pour que cette demande quitte le domaine des solutions simplistes à court terme afin de prendre enfin en compte les enjeux sociétaux à plus long terme ? Veut-on des classes homogènes... et une société de plus en plus fracturée, porteuse de toujours plus de rancœurs et de violence ? Veut-on se contenter de pointer et d'exclure les individus jugés dangereux... au risque de laisser se développer sans fin les situations qui favorisent leur passage à l'acte ? Veut-on d'une identité culturelle recroquevillée sur elle-même, hostile à toute forme d'altérité... avec, à l'horizon, une chasse à tous les déviants dont chacun et chacune, un jour pourra être victime ? Pas question évidemment de considérer comme de mauvais citoyens celles et ceux qui sont rivés sur leurs intérêts à court terme. Mais, pas question non plus, pour moi, de renoncer à les convaincre et à alerter sur notre dette à l'égard du futur. C'est d'ailleurs le devoir de tout éducateur.

Vous écrivez : « l'École n'enseigne pas ce qu'elle dit, elle enseigne ce qu'elle fait ». Quelles conséquences de cela ?

La France est championne en matière de « déclarations » et nous croyons souvent qu'il suffit de « déclarer » les choses pour les faire exister. Cela fonctionne, évidemment, quand la déclaration s'appuie, à la fois, sur un consensus et une institution... d'où la fonction performative du langage quand le maire affirme : « Je vous déclare unis par les liens du mariage ». Mais c'est totalement faux quand, en matière éducative, on répète des injonctions à satiété sans se

demander, ni si on donne l'exemple de ce que l'on demande aux autres, ni si l'on crée les conditions pour que ce que l'on demande soit possible. Et là, réellement, on nage en pleine naïveté idéaliste ! C'est pourquoi je crois qu'il faut que notre institution scolaire sorte du modèle : « proclamation des valeurs / mise en place du programme ».

Car c'est bien ce que nous faisons : nous faisons des lois qui rappellent les grandes valeurs auxquelles nous nous disons attachés... et nous édictons des programmes par disciplines qui sont totalement hétérogènes avec ces valeurs. On affiche des finalités d'un côté. On fonctionne sur des programmes sans rapport avec elles, de l'autre. Si nous sommes attachés à l'éveil à la liberté, à une égalité authentique devant l'éducation, au développement de la fraternité et à la mise en œuvre d'une laïcité exigeante, alors nous devons nous demander quelles sont les pratiques qui peuvent permettre réellement de développer cela dans l'école. Non pas pour y sacrifier les programmes disciplinaires, bien sûr, mais pour les « vectoriser » en quelque sorte, les inscrire dans une institution, les « instituer », au sens propre du terme : les faire tenir debout. C'est ce que proposent les collègues du **Collectif d'Interpellation du Curriculum (CICUR)** et qui me semble absolument urgent. Car, aujourd'hui, rien ne vient clairement « instituer » les savoirs scolaires et ils sont, hélas, réduits à des « utilités » à négocier au jour le jour en calculant le meilleur rapport « investissement / retour sur résultats ». Tout cela dans un système qui ne cesse de prendre des mesures contradictoires avec les leçons d'éducation civique qu'il impose par ailleurs.

Dans votre livre, vous faites quelques propositions pour l'avenir de l'éducation. Dans quelle perspective ?

J'aurais tendance à dire, comme jadis Michaël Huberman, « en matière éducative, tout a été dit... mais tout reste à faire. » Ce n'est évidemment pas tout à fait vrai mais cela nous impose quand même une certaine modestie. C'est pourquoi je revisite le plan Langevin-Wallon, je m'intéresse aux apports de l'Education nouvelle, mais aussi de l'Education populaire, des sciences humaines et de l'histoire de la pédagogie évidemment. Non, pour livrer une nouvelle réforme à prétention définitive, **mais pour ouvrir le champ des possibles**. Je crois, en effet, que nous avons en quelque sorte « verrouillé » les choses en ne fonctionnant que par adjonctions de modifications successives à un système scolaire resté très largement inchangé dans ses principes mais que plus personne ne comprend tellement il a été modifié de toutes parts... C'est devenu une machine de Tinguely, le caractère artistique en moins, la bureaucratie en plus !

C'est pourquoi, comme d'autres, et comme l'a suggéré Philippe Watrelot, je crois qu'il faudrait aujourd'hui une **vraie Convention Citoyenne sur l'Education**. Pas sur l'école, mais bien sur l'éducation. Il faudrait regarder ensemble la question de l'éducation familiale, des usages du numérique, de la marchandisation des loisirs, de la littérature de jeunesse, de l'emprise des réseaux sociaux, de la protection

de l'enfance, de la prévention de la délinquance, des inégalités sociales ou territoriales... et de l'école ! Non parce que l'école pourrait tout faire. Bien au contraire ! L'école ne peut pas tout : elle est un élément - certes absolument déterminant - d'un vaste écosystème éducatif où tout agit sur tout. Il importe donc de s'interroger sur les leviers à actionner en son sein mais aussi au-delà... Je fais, dans mon petit essai quelques propositions en termes d'organisation, de priorités, de stratégie. **Mais tout cela veut s'inscrire dans un véritable débat démocratique sur les enjeux d'aujourd'hui et de demain.** Et je n'ai pas d'autre ambition que d'y contribuer modestement.

Philippe Meirieu, *Éducation : rallumons les Lumières ! Paris, éditions de l'Aube, août 2024*